

## Fiche de données de sécurité

page: 1/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

## 1.1. Identificateur de produit

## Kauropal\* S

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Belgium Coordination Center Comm.
V.
Drève Richelle 161 E Bte 43
1410 WATERLOO, BELGIUM

\_\_\_\_\_

Téléphone: +31 26 371 71 71

adresse E-Mail: product-safety-benelux@basf.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons / Antigifcentrum + 32 70 245 245 Numéro d'urgence international: Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0
Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

## 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable) Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.1. Substances

Non applicable

## 3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Solution aqueuse à base de:chlorure de choline

Ingrédients soumis à réglementation

Pas de dangers particuliers connus.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0
Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

Après inhalation: Repos, air frais.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: vapeurs nocives, oxydes de carbone, oxydes d'azote, composés chlorés Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie. Dégagement de fumées/brouillard.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec un matériau absorbant (p.ex. sable, kieselguhr, neutralisant, liant universel, sciure).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Le produit n'est ni auto-inflammable, ni comburant, ni explosible. Pas de mesures particulières nécessaires.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0
Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

#### Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

#### Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

## Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Ranger séparément les vêtements de travail.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide

Etat physique: solution aqueuse

Couleur: incolore
Odeur: d'amine

Seuil olfactif:

non déterminé

Point de fusion: -18 °C Point d'ébullition: 100 °C

Inflammabilité: non inflammable

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0
Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

Point d'éclair:

Du fait de la teneur importante en eau, la détermination du point éclair

n'est pas nécessaire.

Température d'auto-inflammation: 355 °C (DIN 51794)

Décomposition thermique: >= 290 °C (DSC (DIN 51007))

Valeur du pH: env. 5,5 - 6,5 (ASTM E70)

(20 °C)

Viscosité, cinématique: 14,2 mm2/s

(23 °C)

Viscosité dynamique: 15,5 mPa.s

(23 °C)

Solubilité dans l'eau: complètement miscible

Solubilité (qualitative) solvant(s): alcools

faiblement soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Non applicable aux mélanges.

Pression de vapeur: 123 mbar

(50 °C) 23 mbar (20 °C) 1,1

Densité relative:

(20 °C)

Densité: 1,1 g/cm3

(20 °C)

densité de vapeur relative (air): > 1

(calculé(e))

(20 °C)

Plus lourd que l'air.

Caractéristiques des particules

La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous forme

non solide ou sous forme de granulé. -

#### 9.2. Autres informations

## Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit

n'est pas classé comme comburant

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Pas applicable, le produit est

un liquide

Corrosion des métaux

Effet corrosif pour les métaux.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0
Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

## Autres caractéristiques de sécurité

SAPT-Temperature:

Étude scientifiquement non justifiée.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des

Effet corrosif pour les métaux.

métaux:

## 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

#### 10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

## 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Non répertorié pour l'utilisation et le stockage si utilisé selon les instructions.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0
Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

Faiblement toxique après ingestion unique. De toxicité faible par contact cutané.

Données relatives à : chlorure de choline

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 3.150 mg/kg (test BASF)

-----

Données relatives à : chlorure de choline Données expérimentales/calculées: CL50 rat (par inhalation): > 5,2 mg/l 4 h (test BASF) Test réalisé avec un aérosol.

Données relatives à : chlorure de choline Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie cutanée): > 4.000 mg/kg (similaire au guideline 402 de l'OCDE)

-----

### <u>Irritation</u>

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Données relatives à : chlorure de choline Données expérimentales/calculées: Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (test BASF)

Données relatives à : chlorure de choline Données expérimentales/calculées: Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (test BASF)

-----

## Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Données relatives à : chlorure de choline Données expérimentales/calculées:

cobaye: non sensibilisant (Ligne directrice 406 de l'OCDE)

-----

#### mutagénicité des cellules germinales

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

### Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères.

## cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

N'est pas cancérigène.

### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Une administration orale répétée de la substance n'a pas entraîné de lésions des organes de reproduction.

### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

En expérimentation animale, la substance n'a pas causé de malformations. Les quantités importantes à l'origine d'une modification de l'évolution du poids chez les animaux adultes, ont toutefois eu un effet néfaste sur le développement. Lors de l'absorption d'une faible quantité de substance, on n'attend pas d'effet néfaste sur le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Remarques: Pas de données disponibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucun effet adverse n'a été observé en expérimentation animale pour des expositions répétées.

## Danger par aspiration

Peut également endommager les poumons en cas d'ingestion (danger par aspiration).

### Effets interactifs

Pas de données disponibles.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

page: 10/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0
Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## **Autres informations**

Autres informations sur la toxicité

Les données relatives à la toxicologie se rapportent à la matière active. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Données relatives à :chlorure de choline

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 100 mg/l, Oryzias latipes (Ligne directrice 203 de l'OCDE, Écoulement.) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

-----

Données relatives à :chlorure de choline

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 349 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

-----

Données relatives à :chlorure de choline

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 1.000 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

NOEC (72 h) 32 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

.....

Données relatives à :chlorure de choline

page: 11/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE10 (17 h) 112,9 mg/l, Pseudomonas putida (DIN 38412 partie 8, aérobie)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

-----

Données relatives à :chlorure de choline

Effets chroniques sur invertébrés aquat .:

NOEC (21 j) 30,2 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

-----

Données relatives à :chlorure de choline

Evaluation de la toxicité terrestre:

Des effets toxiques ont été observés dans des études réalisées sur des organismes vivants dans les sols. Aucun effet toxique n'a été observé dans des études réalisées sur des plantes terrestres. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

-----

Données relatives à :chlorure de choline

Organismes vivant dans le sol:

CL50 (56 j) 681 mg/kg, Eisenia foetida (OCDE - Méthode directice 222) Analogie: évaluation réalisée à partir de produits chimiquement analogues.

NOEC (56 j) 320 mg/kg, Eisenia foetida (Ligne directrice 207 de l'OCDE) Analogie: évaluation réalisée à partir de produits chimiquement analogues.

NOEC (28 j) 18,6 mg/kg, autre micro-organisme vivant dans le sol (OECD 216) Analogie: évaluation réalisée à partir de produits chimiquement analogues.

-----

Données relatives à :chlorure de choline

plantes terrestres: ER50 > 2100 g/ha

Analogie: évaluation réalisée à partir de produits chimiquement analogues.

-----

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O): Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à :chlorure de choline

Données sur l'élimination:

93 % DBO de la demande d'oxygène théorique (14 j) (OCDE 301C; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-F) (aérobie, boue activée, ménagère)

Données relatives à :chlorure de choline Evaluation de la stabilité dans l'eau:

page: 12/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0
Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

Compte tenu de la structure, une hydrolyse n'est pas attendue.

\_\_\_\_\_

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue. Les données se référent à la substance à l'état chargé.

Données relatives à :chlorure de choline

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Les données se référent à la substance à l'état chargé.

-----

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue. Les données se référent à la substance à l'état chargé.

Données relatives à :chlorure de choline

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.Les données se référent à la substance à l'état chargé.

-----

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable) Auto-classification

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

#### 12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## 12.8. Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

Le produit n'a pas été testé. Les indications sur la distribution et la persiste dans l'environnement sont déduites des propriétés des différents constituants.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Les données relatives à l'écologie se rapportent à la matière active. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### Transport terrestre

**ADR** 

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

page: 14/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

Nom d'expédition des Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur

## Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Pas applicable

Nom d'expédition des Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

#### **Transport maritime** Sea transport

**IMDG IMDG** 

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport transport regulations Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable d'identification: number: Nom d'expédition des Pas applicable UN proper shipping Not applicable Nations unies: name: Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable le transport: class(es): Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable l'environnement: hazards: Précautions particulières à None known Aucun connu Special precautions prendre par l'utilisateur for user

#### Transport aérien Air transport

page: 15/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0
Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport transport regulations

Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable

d'identification:

Nom d'expédition des Pas applicable UN proper shipping Not applicable

Nations unies: name:

Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable

le transport: class(es):

Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable

l'environnement: hazards:

Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known

prendre par l'utilisateur for user

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.7. Transport maritime en vrac Maritime transport in bulk according to conformément aux instruments de l'OMI IMO instruments

règlement: IBC-Code Regulation: IBC-Code

Nom du produit: Cholinchloride Product name: Cholinchloride

solutions solutions

Catégorie de la pollution: Z Pollution category: Z

page: 16/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0
Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

Type de navire: 3 Ship Type: 3

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 75

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas classé dangereux.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Acute Tox. 5 (par voie cutanée) Acute Tox. 5 (par voie orale)

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Les mesures correspondantes de protection sur le lieu de travail doivent être respectées.

#### Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant

page: 17/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 5.0
Date de la version précédente: 12.08.2019 Version précédente: 4.0

Date de la version précédente: 12.08.2019 Date / Première version: 15.05.2003

Produit: Kauropal\* S

(ID Nr. 30034808/SDS\_GEN\_BE/FR)

date d'impression 08.10.2025

des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.